

Cabinet
316/2015

T 02 3615 11 67
F 02 37 36 74 93

ce.cab28@ac-orleans-tours.fr

15 place de la République
28019 CHARTRES Cedex

Chartres, le 11 septembre 2015

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de
l'Education nationale d'Eure-et-Loir

à

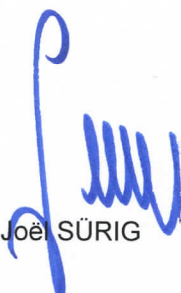
Monsieur Bernard CORDIER
Secrétaire départemental SE-UNSA

Objet : Simplification des tâches administratives des directeurs

En réponse à votre courrier en date du 7 septembre dernier, je vous informe que la simplification des tâches des directeurs demeure un levier important de la Refondation de l'Ecole.

Nous allons poursuivre le travail engagé qui doit conduire à la formalisation d'un protocole académique présenté en C.T.A.

Nous prendrons appui sur ce protocole pour approfondir la réflexion et conduire à des efforts concrets pour les directeurs.



Joël SÜRIG